



Informations pour les collègues de la DAB

Création : samedi 6 octobre 2018 16:47

Vous avez certainement entendu que le SNPS avait réalisé une action à la centrale nucléaire de Tihange.

Certains d'entre vous pensent que l'action a été menée pour empêcher les services de 12 heures ou certains tentent de vous convaincre de cela pour faire ombrage à votre syndicat. Ce n'est pas cela, au contraire...

Les raisons de notre action concernent, outre vos conditions de travail, la capacité globale de votre service.

Nous souhaitons que 100 % des agents de sécurisation soient présents pour que le travail puisse être réalisé en toute sécurité et conformément à la loi.

C'est pourquoi, nous exigeons que les militaires restent en renfort avant que la DAB ne prenne pleinement en charge la sécurisation.

Encore une fois, le débat ne porte pas sur les services de 12 heures.

Comme vous le savez, nous comprenons votre position et pourrons permettre des pauses de 12 heures, quand et seulement quand nous aurons obtenu des assurances pour votre sécurité et votre santé, entre autres quant à l'analyse des risques, quant à l'organisation concrète des repos dans un local de repos, quant au ROI, dont des dispositions nous apparaissent actuellement contraires à notre statut, quant à un équipement allégé et en adéquation avec le travail, comme par exemple des chaussures adaptées, ...

Mercredi prochain, ce dossier sera négocié au Comité de négociation des services de police (CNSP). Nous vous tiendrons au courant.